

HÉROS CIVILS

Tandis que nos troupes s'auréolaient d'une gloire immortelle en formant, dans les boues de l'Yser, la barrière contre laquelle tous les efforts de l'ennemi devaient se briser, nos concitoyens, ici, harcelaient l'Allemand.

Jalouses des lauriers que nos soldats incomparables récoltaient là-bas dans les Flandres, nos populations, animées de sentiments héroïques, rivalisaient de patriotisme et, au nez et à la barbe de l'occupant, les services de renseignements surgissaient de terre un peu partout ; les uns morts-nés, hélas ! les autres plus robustes, heureusement.

Ce n'était pas une guerre de partisans, c'était pis que cela.

L'occupant se savait espionné et l'ignorance du danger exact fait que celui-ci lui apparaissait beaucoup plus grand encore qu'il n'était. Aussi conçoit-on aisément avec quelle rage les Allemands se vengeaient chaque fois qu'ils parvenaient à convaincre de " trahison " un civil belge.

C'est ainsi qu'ils désignaient le crime du patriote qui, obscurément, avec un désintéressement absolu, par pur patriotisme, risquait sa tête pour contribuer à la délivrance de la Patrie.

Qu'il me soit permis de citer quelques-uns de ces héros de mon service de renseignements, dont on ne peut assez glorifier le superbe courage.

La première victime fut Joppart, jeune ouvrier carrossier, lâchement dénoncé par une femme ; arrêté et emprisonné à Gand en février 1915, il fut fusillé à Cologne le 22 octobre suivant.

Il endura les pires tortures physiques et morales, plutôt que de faire connaître un seul de ses collègues ou chefs.

La veille de son exécution, il écrivit à sa mère une lettre dont le passage suivant ne sera pas lu sans une poignante émotion :

Petite mère chérie,

C'est le cœur bien navré que j'écris ces quelques lignes qui doivent vous mettre bien en peine.

Ayez bon courage pour les lire. Les uns meurent au travail, les autres au plaisir, d'autres au champ d'honneur ; moi, je meurs par la fatalité.

On vient de m'annoncer que mon pourvoi en grâce est rejeté. Mais courage, bonne mère, je quitte cette terre sans regrets, si ce n'est celui que ma mort va vous causer de la peine. Je suis bien moins à plaindre que beaucoup de malheureux qui sont à présent au combat et qui n'ont aucune consolation pour mourir.

Quelque temps après, mon vénéré collaborateur Lenoir et sa femme sont arrêtés.

Avec un admirable esprit de sacrifice, Lenoir assume seul la responsabilité de sa " haute trahison ". Interrogé sans cesse, persécuté, incité à la délation, Ferdinand Lenoir tient bon et ne dénonce personne.

Nos ennemis le mirent à mort avec un atroce raffinement de cruauté. Lorsqu'il arriva au Tir communal à Gand, où allait avoir lieu l'exécution, il y vit le corbillard qui, quelques instants après, devait transporter sa dépouille mortelle au cimetière.

A côté de l'arbre où devait s'adosser le brave pour recevoir la mort, ses bourreaux placèrent le cercueil du malheureux.

Mais Lenoir n'éprouva aucune défaillance.

Sublime de courage, conscient et heureux du devoir accompli, il refusa de se laisser bander les yeux.

Au moment suprême, l'officier qui commandait le peloton d'exécution demanda au martyr de dénoncer " ses complices ", lui promettant en échange la vie sauve.

Lenoir, avec un farouche dédain, s'écria : " Fusillez-moi ! Vive la Belgique ! Vivent les Alliés ! Vive le Roi ! "

Une salve meurtrière le fit taire à jamais !

L'arrestation de Lenoir avait momentanément détruit un des rouages de mon service, mais je trouvai en Dubois, Arthur, chef garde aux chemins de fer, un lieutenant intelligent, actif et hardi. Mis en rapport avec les rouages subsistants, il eut vite fait de rétablir les communications ; mais malheureusement arrêté à son tour le 1^{er} juin 1916, peu de temps après qu'au cours d'un long entretien, je lui avais donné d'importantes instructions, il subit le martyre le 20 novembre suivant.

Fidèles à leur système, les Allemands, jusqu'à la dernière minute, essayèrent d'amener Dubois à faire des révélations. Ils le martyrisèrent lâchement et le tentèrent par les promesses les plus séductrices. On lui tint notamment ce langage : " Dites-nous la première lettre du nom du patron et vous pourrez voir votre Thérèse (son épouse) et vous pourrez embrasser votre petite Adolphine (son unique enfant). "

Mais le héros préféra la mort, et jusqu'à la dernière seconde, il garda un silence fier et obstiné.

Et pourtant c'était un époux et un père modèle ; il adorait sa femme et sa petite fille, dont l'avenir causa son dernier souci, son ultime inquiétude.

Le jour avant de mourir, enfermé dans une cellule à Hasselt, avec M. Golenvaux, député, faisant fonctions de bourgmestre à Namur, condamné à mort, mais dont la peine fut commuée, et M. Lheureux, qui fut condamné à quinze ans de travaux forcés, mais dont le silence sauva les autres " complices ", Dubois dit à ce dernier : " Quand la guerre sera finie et que vous serez libéré, vous irez dire à M. Buyl que j'ai refusé de citer son nom et que, pour récompense de mon mutisme, je ne lui demande qu'une chose : qu'il s'occupe de l'avenir de ma petite fille. " (1)

Dans ses adieux à sa femme et à son enfant, il écrit :

" Vous pouvez être fières de porter mon nom " ; ce qui devait se traduire par : " Je n'ai dénoncé personne. " Plus loin encore : " Je prie le bon Dieu d'éloigner de moi toute faiblesse et de me donner le courage de marcher à la mort avec ces belles paroles : Vive le Roi ! Vive la Belgique ! "

Et il eut ce courage stoïque.

En même temps que Dubois, fut arrêté Kusters, Henri, faisant fonctions de bourgmestre de Reickheim.

Dans l'espoir de le faire parler, les Allemands le torturèrent pendant des semaines, le battant avec des barres de fer, lui tordant les poignets.

Mais les supplices n'eurent pas raison de la volonté indomptable de ce grand patriote.

Le 28 octobre 1916, une semaine à peine avant son exécution, il écrit à ses oncles et tantes : " Vous savez que j'ai encore

(1) La dernière demande de ce héros a été respectée : on s'occupe de l'avenir de sa petite fille.

un seul espoir, c'est d'être grâcié; aussi j'espère que toutes les démarches faites ne seront pas vaines. En cas de non réussite, consolez-vous et pensez très souvent à moi; dites-vous que votre neveu meurt en héros, en martyr. Jusqu'ici, je n'ai perdu la moindre apparence de courage. Je suis toujours le même Henri d'aparavant, très courageux et gai. C'est avec ce même courage que je veux monter à l'échafaud. "

Catholique fervent, il envoie à sa famille, vingt-quatre heures avant sa mort, l'édifiante lettre ci-dessous :

Jésus, Marie, Joseph.

Hasselt, le 3 novembre 1916.

Pour Dieu, le Roi et la Patrie !

Très chers parents, frères et sœurs,

J'ai demandé à Dieu et j'ai été exaucé : que sa sainte volonté soit faite !

Toujours ce fut mon plus ardent désir de verser mon sang pour notre chère Patrie, de mourir martyr, afin de sauver mon âme et de pouvoir jouir éternellement du bonheur du ciel.

Pour cela, ne pleurez donc pas, soyez consolés et fiers de votre fils et frère, qui n'appartient plus que pour quelques heures à cette terre.

Pardonnez-moi et ne m'oubliez pas ! Faites ce qu'il a fait pour sa pauvre âme !

Soyez tous fidèles à Dieu, au Sacré-Cœur, à notre bonne mère Marie ! Que mes frères et sœurs honorent et vénèrent leurs parents pendant toute leur vie.

Ainsi nous serons bientôt tous réunis dans le Ciel, où Dieu m'a déjà préparé une belle place. Et vous très chers frères, Lambert et Jean, qui depuis tant de mois déjà souffrez pour notre cher Pays, vous très chères sœurs Marie et Jeanne qui souffrez pour le même but, vous, chers beaux-frères Charles et Hubert, et toute la famille, suivez tous mon conseil et ne m'oubliez pas. Mon cher ami Arthur, lui non plus, ne m'oubliera pas : il priera beaucoup pour moi, j'en suis sûr.

Très chers parents, frères et sœurs, encore une fois, soyez consolés et fiers : ma joie est grande de mourir en martyr.

Je vous dis à tous un dernier adieu jusque dans l'éternité.

Embrassez une dernière fois pour moi les enfants Albertine, Pierre et Corneille. Que Dieu les bénisse.

Adieu jusque dans l'éternité.

Hourra ! Hourra !

HENRI.

Je voudrais me borner à ne nommer que ceux qui ont payé de leur vie leur amour pour la Patrie, car nombreux sont ceux qui, aussi héroïquement que ces martyrs, ont obstinément gardé le silence.

Aucun de mes collaborateurs, pris par les Allemands, ne céda à leurs pressions, et ceux qui ont passé par les kommandantures et autres institutions similaires savent avec quelle astuce, avec quels ignobles moyens nos ennemis s'y entendaient pour cuisiner leurs victimes.

Ils avaient la méthode !

Pourtant, je m'en voudrais de passer sous silence le nom de Marchal, encore un brave de mon service qui fut expédié en Allemagne, à Holzminden, après avoir subi des mois de captivité — et quelle captivité ! — dans la majeure partie des prisons de Belgique et d'Allemagne. Les traitements barbares ne lui furent pas épargnés, à telle enseigne qu'après un long séjour à Mannheim, une commission médicale suisse l'accepta comme grand malade. Il était presque moribond et couvert de vermine.

Arrivé en Suisse, il se rétablit péniblement et, au bout d'un certain temps, passa en France.

Mais là, une cruelle déception l'attendait.

Accusé erronément par un Belge d'être le dénonciateur de Ferdinand Lenoir, le malheureux Marchal fut emprisonné à nouveau, cette fois-ci par les Alliés, et faible et déprimé, recommença un calvaire d'autant plus douloureux.

Ce n'est qu'après l'armistice que M^{me} Lenoir, ayant eu connaissance de la situation de Marchal, alla protester de l'innocence de ce dernier et obtint sa libération.

Le brave eût pu facilement prouver qu'il était la victime d'une regrettable erreur. Il lui eût suffi de dire qu'il avait travaillé pour le compte du service de renseignements dirigé par nous et, partant, que s'il avait voulu dénoncer quelqu'un il n'aurait eu qu'à citer le nom de M. Buyl. Mais, ainsi qu'il l'a déclaré après sa mise en liberté à Bruxelles, à M. l'auditeur militaire et à moi-même, il n'a jamais voulu prononcer mon nom, de peur de me compromettre. Voilà ce que furent ces hommes et leur œuvre.

C'est de celle-ci que le major Mage, chef de la sûreté militaire, a dit :

" ... Œuvre de vie, parce que non seulement elle était la manifestation la plus vigoureuse de la volonté de vivre de notre peuple, mais encore parce qu'elle a contribué à sauver des centaines, des milliers de précieuses existences de nos braves soldats et de nos alliés.

" Œuvre de mort, parce que chaque renseignement sonnait le glas de centaines, de milliers de nos ennemis : double et magnifique économie qui, en épargnant des vies et en prodiguant les autres, a rendu plus prompte et plus complète la victoire qui a couronné tant d'héroïsme. "

Adolphe BUYL,
Député d'Ostende.





W. B. B. B.